

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

⑪

**N° 80 26946**

---

⑤4 Appui pour porte-papier de machine à écrire ou analogue ainsi que procédé et outil pour l'ajuster.

⑤1 Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). B 41 J 13/24.

②2 Date de dépôt..... 18 décembre 1980.

③3 ③2 ③1 Priorité revendiquée : RFA, 19 septembre 1980, n° P 30 34 864.2.

④1 Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 11 du 19-3-1982.

---

⑦1 Déposant : Société dite : TRIUMPH-ADLER AG FÜR BURO- UND INFORMATIONSTECHNIK,  
résidant en RFA.

⑦2 Invention de : Detlef Kammler, Heinz Meier et Dieter Stricker.

⑦3 Titulaire : *Idem* ⑦1

⑦4 Mandataire : Beau de Loménie,  
55, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

L'invention concerne un appui pour porte-papier de machines à écrire ou analogues sur lequel est monté rotatif un cylindre d'impression réglable, un procédé pour ajuster cet appui et un outil d'ajustage pour la mise en oeuvre de ce procédé.

5 Le cylindre d'une machine à écrire doit pouvoir être réglé par rapport au porte-caractères, en particulier en hauteur. L'état de la technique présente pour cela toute une série de dispositifs, mais qui sont relativement coûteux. C'est ainsi que le modèle d'utilité DEGM 1 096 042 de la République Fédérale d'Alle-  
10 magne décrit un appui pour porte-papier comportant un assez grand nombre de pièces, dont la fabrication demande en plus le respect de tolérances serrées, ce qui rend sont dispositif de réglage très coûteux en fabrication et en assemblage.

15 L'invention vise à créer un appui de porte-papier dont la fabrication soit simple et qui permette d'ajuster le cylindre de façon simple et commode.

Selon une caractéristique essentielle de l'invention, l'appui est une pièce découpée et fixée par un premier bras dans une partie inférieure du bâti de la machine, qui supporte par un second  
20 bras le porte-papier et comprend une partie intermédiaire oblongue constituant un renflement en forme de boucle et possédant une fente qui permet d'ajuster les bras l'un par rapport à l'autre.

On obtient un montage particulièrement simple si les bras s'emboîtent dans des logements en forme de poche ménagés dans  
25 la partie inférieure du bâti et dans le porte-papier.

Le procédé selon l'invention pour ajuster mutuellement deux parties d'une pièce par déformation d'une partie intermédiaire est caractérisé en ce que l'on donne à la partie intermédiaire une forme renflée creuse avec des surfaces d'application d'efforts de  
30 déformation et on exerce sur ces surfaces des pressions ou des tractions pour raccourcir ou allonger la partie intermédiaire ou pour la déformer en biais.

Un outil pour la mise en oeuvre de ce procédé se présente sous forme d'une pince dont les extrémités portent chacune un  
35 ergot pour l'application des efforts de déformation sur la partie intermédiaire de la pièce.

Cet outil relativement simple permet d'ajuster l'appui très facilement.

Comparativement à l'état de la technique, l'invention comporte un appui constitué par une simple pièce découpée et qui ne  
5 demande pas d'incorporation dans la machine d'autres éléments pour régler le cylindre.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention ressortiront plus clairement de la description qui va suivre d'un exemple de mise en oeuvre non limitatif, ainsi que des dessins schématiques annexés, sur lesquels :  
10

- la figure 1 est une vue en perspective et en coupe montrant un appui selon l'invention en place entre le bâti d'une machine et son porte-papier;

- la figure 2 est une vue de côté à plus grande échelle  
15 de la partie intermédiaire de cet appui, montrant également des applications possibles d'un outil d'ajustage selon l'invention; et

- la figure 3 est une vue en perspective de la pince formant cet outil.

Sur la figure 1, la référence 1 désigne une partie  
20 inférieure du bâti d'une machine, par exemple un plateau de fond d'une machine à écrire, d'une imprimante ou d'une machine analogue. 2 désigne le porte papier, présentant une cuvette 3 pour guider le papier et supportant de façon connue le cylindre d'impression 4. Dans la partie inférieure 1 du bâti est formée une poche 5. Le  
25 porte-papier 2 présente une poche 6 correspondante. L'appui 7 possède deux bras opposés 8 et 9, lesquels sont emboîtés l'un dans la poche 5, l'autre dans la poche 6. Le bras 8 de l'appui 7 repose directement par son bord inférieur 10 sur le fond de la poche 5. Le bras 9 présente latéralement deux épaulements 11, sur lesquels  
30 peut s'appuyer le côté inférieur du matériau 12 dans lequel est formée la poche 9. La partie inférieure 1 du bâti et le porte-papier 2 avec leurs poches et l'appui 7 étant conçus et dimensionnés en conséquence, on obtient ainsi une position de base prédéterminée du porte-papier 2 avec son cylindre 4 par rapport à la partie inférieure 1 du bâti.  
35

L'appui 7 comprend une partie intermédiaire oblongue 13 formant un renflement et possédant au milieu une fente 14 qui est transversale à la direction définie par les deux bras 8, 9. Comme le montre figure 1, cette partie d'appui reste accessible après le montage de l'appui 7 entre le bâti et le porte-papier. Près de la fente 14 se trouvent en outre deux trous 15 situés sur l'axe longitudinal de l'appui.

Figure 3 montre un outil 16 pour ajuster l'appui 7. Cet outil a la forme d'une pince avec deux branches 17 et deux extrémités 18, ces dernières portant chacune un ergot 19 ou 20.

Après introduction des ergots 19, 20 dans les trous 15 de la partie intermédiaire de l'appui 7, on peut modifier la distance A entre les deux trous : on peut la réduire en fermant la pince davantage et on peut l'augmenter en écartant les branches 17 davantage l'une de l'autre par une traction latérale sur elles. La hauteur du cylindre 4 par rapport à un point de référence, le porte-caractères par exemple, est ainsi réglable facilement. Il est cependant possible aussi d'ajuster l'appui 7 par la pince 16 pour modifier la distance entre le cylindre 4 et un point de référence tel que le porte-caractères. Dans ce cas, comme le montre figure 2, les surfaces d'application des efforts de déformation de la partie intermédiaire de l'appui ne sont pas formées par les bords des trous 15, comme pour le raccourcissement ou l'allongement de la distance A, mais par les zones d'angle entre les renflements bilatéraux de la partie intermédiaire et les parties adjacentes de l'appui. Si la pince 16 est appliquée comme représenté par la position des ergots 19, 20 sur le côté gauche de la figure 2 et si elle est ensuite comprimée, le côté concerné de la partie intermédiaire de l'appui est comprimé aussi et le bras supérieur 9 est incliné dans le sens de la flèche B par rapport à la droite C. Si la pince est appliquée sur le côté droit puis comprimée, le bras 9 est incliné vers la droite dans le sens de la flèche D. La fente 14, en combinaison avec le renflement en forme de boucle 13, permet tout ajustage désiré de l'appui 7 du porte-papier 2.

Il ressort de la description qui précède et des dessins annexés que le réglage nécessaire du cylindre 4 peut être réalisé de manière simple et sans pièces supplémentaires.

RE V E N D I C A T I O N S

1. Appui pour porte-papier de machines à écrire ou analogues sur lequel est monté rotatif un cylindre d'impression réglable, caractérisé en ce qu'il est une pièce découpée(7) fixée par un premier bras(8) dans une partie inférieure(1) du bâti de la machine, qui supporte par un second bras (9) le porte-papier(2) et comprend une partie intermédiaire oblongue (13) constituant un renflement en forme de boucle et possédant une fente (14) qui permet d'ajuster les bras (8, 9) l'un par rapport à l'autre.
2. Appui selon la revendication 1, caractérisé en ce que les bras (8, 9) s'emboîtent dans des logements (5, 6) en forme de poche ménagés dans la partie inférieure (1) du bâti et dans le porte-papier (2).
3. Appui selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que le bord inférieur de la poche (6) du porte-papier (2) s'appuie sur un épaulement (11) de l'appui (7).
4. Appui selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que la partie intermédiaire (13) possède un trou (15) entre la fente (14) et chacun des bras (8, 9).
5. Procédé pour ajuster mutuellement deux parties d'une pièce par déformation d'une partie intermédiaire, notamment pour ajuster l'un par rapport à l'autre les bras (8, 9) de l'appui selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que l'on donne à la partie intermédiaire (13) une forme renflée creuse (14) avec des surfaces (15) d'application d'efforts de déformation et on exerce sur ces surfaces des pressions ou des tractions pour raccourcir ou allonger la partie intermédiaire ou pour la déformer en biais.
6. Outil d'ajustage pour la mise en oeuvre du procédé de la revendication 5, caractérisé en ce qu'il se présente sous forme d'une pince (16) dont les deux extrémités (18) portent chacune un ergot (19, 20) pour l'application des efforts de déformation sur la partie intermédiaire (13) de la pièce (7).

Fig. 1

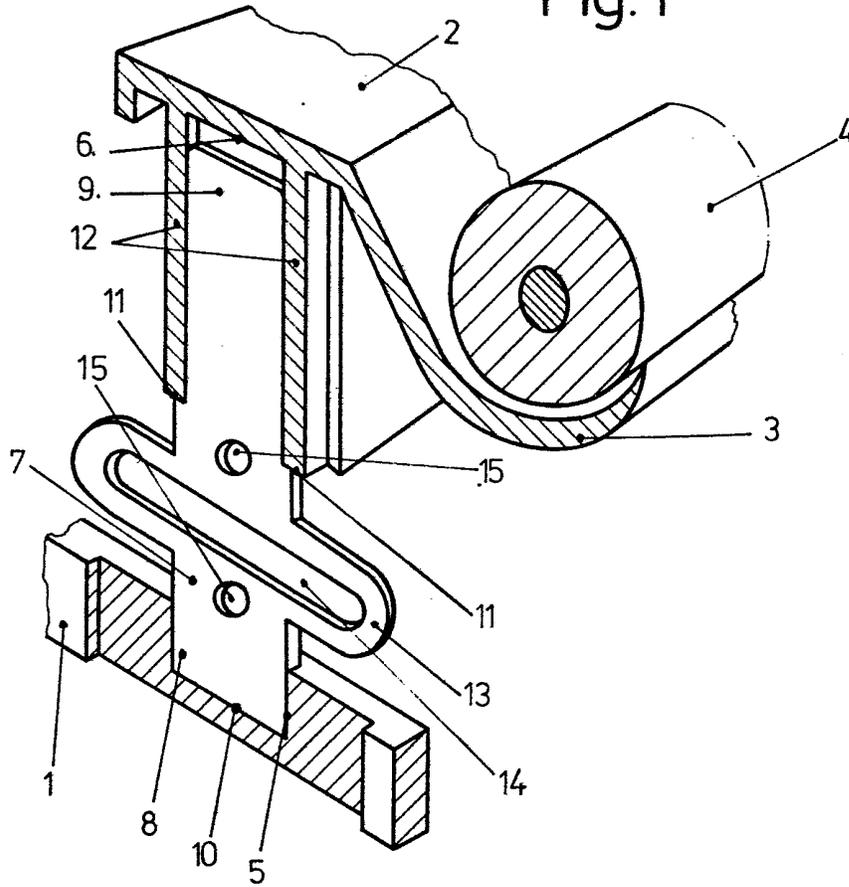


Fig. 2

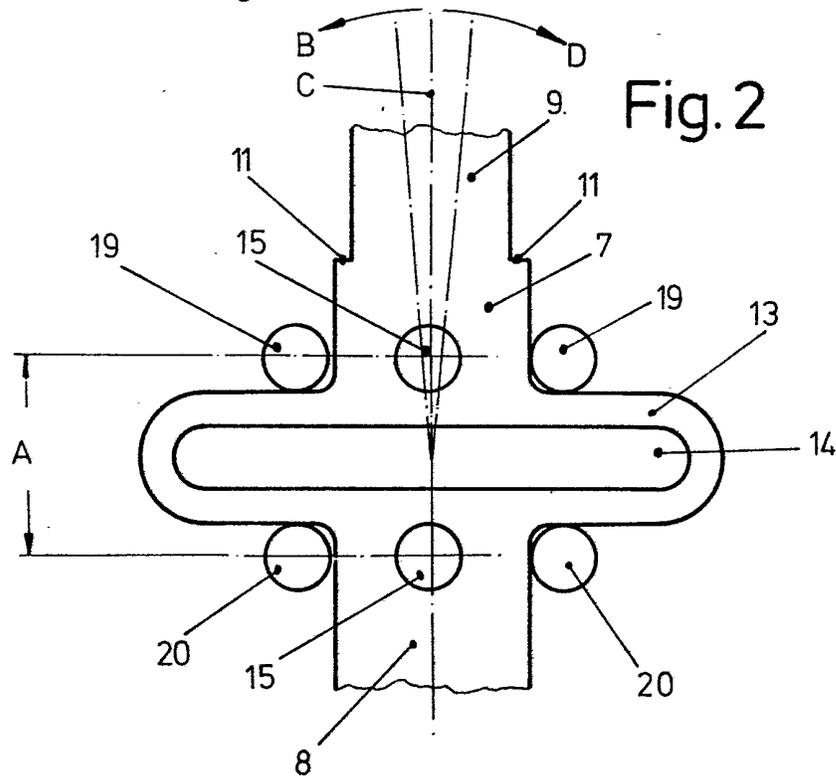


Fig. 3

